

Vers des Maisons du partage? Le potentiel socioécologique des bibliothèques  
publiques

22<sup>e</sup> Colloque de la Relève VRM

Bélanger, Félix

Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional  
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional  
Université Laval  
Directrice : Geneviève Cloutier  
Courriel : felix.belanger.6@ulaval.ca

## **MISE EN CONTEXTE**

À titre d'institution culturelle la plus fréquentée au Québec – avec 2,6 millions d'abonné·es et 25 millions d'entrées par année – la bibliothèque publique apparaît comme un milieu de vie stratégique pour promouvoir des changements dans les pratiques d'interaction et de consommation à large échelle. En effet, les bibliothèques sont bien répandues sur le territoire – desservant plus de 96 % de la population – tout en étant gratuites et inclusives (ABPQ et al., 2019). Elles bénéficient de surcroît d'un financement stable assuré par les municipalités, contrairement aux organisations de l'économie sociale qui dépendent souvent de subventions temporaires et à court terme (Favreau, 2017).

De plus, certaines bibliothèques offrent aujourd'hui des systèmes de partage non documentaires (qui vont au-delà des livres). On peut y emprunter des semences, des outils et de l'équipement de plein air, entre autres (BAnQ, 2022). Quelques bibliothèques proposent également de nouveaux services basés sur le partage de savoirs, d'espaces et d'équipements spécialisés, comme des ateliers de réparation et des jardins collectifs (Arrondissement du Sud-Ouest, 2022 ; Bibliothèque de Candiac, 2022). En parallèle, les bibliothèques mènent de plus en plus de processus de participation citoyenne afin d'orienter – voire de co-crée – le devenir de leur établissement (Martel, 2017).

Par ce partage et cette participation citoyenne, les bibliothèques nous apparaissent comme ayant le potentiel de contribuer à la transition socioécologique (TSÉ) en préfigurant des systèmes socioéconomiques plus écologiques et équitables – sobres en ressources et riches en liens sociaux. Notre mémoire vise à documenter ce potentiel, notamment en précisant quels sont les effets, les leviers et les limites des services de partage non documentaires (ci-après « les services ») des bibliothèques et comment les modes de gouvernances influent sur leur implantation, leurs modalités et leur pérennité.

## **MÉTHODOLOGIE**

Notre méthodologie, qualitative, s'appuie sur la théorie ancrée et s'est déployée en trois phases : exploration, familiarisation et approfondissement. De nature inductive et itérative, notre méthodologie implique des allers-retours constants entre collecte et analyse de données, chaque opération nourrissant la suivante. Ainsi, les phases ont

émergé au fur et à mesure que l'objet d'étude et les questions de recherche – qui seront présentées lors de la communication orale – se précisaient. Le phénomène d'étude, soit le potentiel socioécologique des services mis en œuvre en bibliothèques, constituait notre point de départ et demeure notre fil directeur.

La phase d'exploration a permis de recenser les services à portée socioécologique implantés dans les bibliothèques québécoises et de raffiner les critères ayant mené à la sélection des quatre cas à l'étude : le Centre Sanaaq à Montréal, ainsi que les bibliothèques de Québec, de Candiac et de l'arrondissement du Sud-Ouest (Montréal). Ces cas offrent un regard contrasté en raison de leurs contextes territoriaux diversifiés. Ils sont également complémentaires par la variété de leurs services de partage et par les degrés variés d'intégration de la participation citoyenne dans les décisions.

La phase de familiarisation a ensuite permis d'identifier les retombées, leviers et défis récurrents liés aux services. La mise en relation de ces éléments a mené à l'identification de la gouvernance comme catégorie la plus influente quant aux modalités d'implantation et de consolidation de ces services.

La phase d'approfondissement, toujours en cours au moment d'écrire ces lignes, documente les retombées, défis et leviers des différentes structures de gouvernance.

Trois outils d'enquête traversent les phases : une analyse documentaire, des entrevues auprès de personnes-ressources (personnel et partenaires des bibliothèques) et des séances d'observation non participante d'activités. Les modalités d'enquête pour chacune des phases seront approfondies lors de la communication orale.

### *Informations complémentaires sur les entretiens*

Le mémoire vise un total de 18 entrevues, dont 13 ont été effectuées et cinq (5) sont prévues. De trois (3) à cinq (5) entretiens sont réalisés pour chaque cas d'étude. À cela s'ajoutent trois (3) entrevues avec des représentant·es d'organisations à portée provinciale. La durée moyenne des entretiens est de 75 minutes. Les personnes ont été sélectionnées en fonction de leurs responsabilités et de leurs connaissances en lien avec les questions de recherche. La première phase a sollicité un partenaire provincial pour obtenir un portrait large des liens entre bibliothèques et TSÉ, notamment sur le plan des

limites, des leviers et des exemples inspirants au Québec. La seconde phase a ciblé des bibliothécaires et des fonctionnaires municipales pour documenter les processus de mise en place des services. La troisième phase – dont les questions portaient davantage sur les processus de collaboration (historique, retombées, défis, etc.) – a sollicité des partenaires (bénévoles ou représentant·es d’organismes) de projets spécifiques, en plus des bibliothécaires et des fonctionnaires municipales porteuses de ces projets.

### *Traitement des données*

Les données – tirées de la littérature ou des entrevues – sont d’abord contextualisées (lieu, nature du document ou profil de la répondante, etc.). Elles sont ensuite codées en catégories qui s’arriment avec les questions de recherches. Par exemple, à la question « Quels sont les retombées, défis et leviers relatifs à l’implantation et au maintien des services de partage non documentaires ? » des catégories comme « retombée : élargissement des publics », « défi : financement » et « levier : présence de mentors » apparaissent. Ces catégories sont utilisées pour structurer la fiche d’analyse servant à colliger les données des différentes sources au même endroit. Les données et catégories sont ensuite mises en relation entre elles afin de faire émerger des hypothèses, des constats ou de nouvelles questions qui sont approfondies par les collectes de données subséquentes. Enfin, l’analyse de ces mises en relation sera enrichie par leur relecture sous le prisme du cadre théorique des communs.

## **RÉSULTATS**

Les résultats présentés ici sont préliminaires. Notre recherche se poursuit minimalement jusqu’en décembre 2025.

Jusqu’à maintenant, notre recherche a permis d’éclairer deux composantes interreliées qui influencent la contribution socioécologique des services offerts en bibliothèque : les services eux-mêmes, ainsi que les configurations de gouvernance qui les encadrent. Ces composantes seront ici abordées à partir d’exemples tirés de notre étude.

### *Les services de partage non documentaires*

Une myriade de services de partage de ressources et de savoirs sont proposés en bibliothèques : prêt d’objets, ateliers pratiques (réparation, fabrication, transformation

alimentaire, etc.) ou encore la mise à disposition d'espaces pour des besoins particuliers (halte fraîcheur, animation communautaire, agriculture urbaine, etc.). Les paragraphes suivants se penchent sur le service de prêt d'objets, en explicitant ses retombées et défis.

Le prêt d'objets, de plus en plus courant au Québec, est offert dans nos quatre cas à l'étude. Les objets varient, selon les contextes locaux : outils, semences, télescopes, appareils audiovisuels, instruments de musique, équipements sportifs ou de plein air, etc.

Sur le plan écologique, le prêt d'objets est susceptible de réduire la production de biens, limitant ainsi l'exploitation des ressources naturelles mobilisées à chaque étape de leur cycle de vie. D'un point de vue socioéconomique, il atténue les inégalités d'accès à certains objets onéreux. En facilitant l'accès à certains objets spécialisés, la bibliothèque offre corollairement la possibilité à la population de développer de nouvelles habiletés, comme la réparation, la fabrication et le jardinage. Certaines bibliothèques, comme celles de l'arrondissement du Sud-Ouest, offrent également des ateliers pratiques pour développer ces habiletés. Ces compétences facilitent l'autoproduction, ce qui peut contribuer à réduire les dépenses, les déchets et la surconsommation (Abraham et Fourrier, 2023). Pour les bibliothèques, ce service permet d'atteindre leurs objectifs de promotion de l'apprentissage continu au sein de la société, d'atteinte de nouveaux publics et d'actualisation de leur image auprès des citoyen·nes.

Toutefois, l'entreposage et l'entretien des objets requièrent une planification logistique, du temps, de l'espace et des compétences spécialisées. L'acquisition et la gestion du matériel peuvent représenter un coût important. De plus, certains objets prêtés, comme des casques de réalité virtuelle, peuvent susciter des interrogations quant à leur cohérence avec les principes de transition socioécologique. Ces enjeux appellent une réflexion sur les critères de sélection et la gouvernance du service.

### *Les systèmes de gouvernance*

Nos analyses préliminaires mettent en lumière l'influence majeure des systèmes de gouvernance sur les modalités d'implantation et de consolidation des services. D'une part, le personnel des bibliothèques se dit souvent limité dans sa capacité à initier de nouveaux services, en raison de ressources financières ou humaines insuffisantes. Ces services émergent donc principalement par l'entremise de partenariats avec d'autres

équipes municipales, des organismes ou des entreprises, qui apportent un soutien financier ou humain. D'autre part, la mission des organisations partenaires influence les modalités de mise en œuvre des services, modulant ainsi leur portée socioécologique. Nous illustrerons ces dynamiques à travers le cas des bibliothèques de l'arrondissement du Sud-Ouest, à Montréal.

Dans cet arrondissement, un partenariat structurant unit les bibliothèques à la Section de la transition écologique (TÉ), une équipe municipale qui offre du soutien-conseil aux acteurs locaux. Ensemble, le personnel des bibliothèques et de la Section TÉ planifie annuellement des initiatives visant à bonifier l'offre de services à portée socioécologique, comme le prêt d'objets et des ateliers de réparation, réalisés en collaboration avec des organismes et entreprises du quartier.

La collaboration est bénéfique pour toutes les parties. Pour les bibliothèques, l'apport financier de la Section TÉ permet de proposer de nouveaux services et d'ainsi attirer un public plus large. Pour la Section TÉ, le partenariat facilite l'atteinte de ses objectifs de sensibilisation et de mobilisation en évitant les contraintes logistiques liées à l'organisation des activités (recherche et réservation d'espaces, gestion de prêts et d'inscriptions, etc.). Les organismes partenaires, quant à eux, bénéficient d'une visibilité accrue, d'un cachet et d'une légitimité renforcée par leur association à la Ville.

La Section TÉ oriente la mise en œuvre des services en les évaluant sous le prisme de son plan local de transition écologique, sélectionnant les objets et les ateliers selon leur contribution à la TSÉ (mobilité durable, sensibilisation, agriculture urbaine, etc.).

En somme, de tels partenariats apparaissent comme des leviers clés, tant pour le soutien financier et humain qu'ils apportent que pour l'ancrage des services dans des finalités socioécologiques. Grâce à ces appuis – encore trop peu répandus – les bibliothèques sont mieux outillées pour devenir de véritables maisons du partage, axées sur la sobriété matérielle, le développement des compétences et la mutualisation des ressources à l'échelle locale. Des chantiers restent toutefois à mener pour qu'elles puissent pleinement assumer ce rôle. Il apparaît notamment nécessaire de renforcer la reconnaissance du rôle des bibliothèques dans la transition, tant auprès des décideurs publics que des communautés, pour encourager l'allocation de ressources et la mobilisation citoyenne.

## Références

- Abraham, Y.-M. & Fourrier, A. (2023). Mais vous êtes donc communiste? Complément d'enquête sur les communs. *Recherches sociographiques*, 64(1), 201–227.
- Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Réseau BIBLIO du Québec (RBQ). (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019*.  
[https://lignesdirectricesbiblioquebec.ca/pdf/lignes\\_directrices\\_biblio\\_2019.pdf](https://lignesdirectricesbiblioquebec.ca/pdf/lignes_directrices_biblio_2019.pdf)
- Arrondissement Le Sud-Ouest (Montréal). (2022). *Les ateliers écolos*.  
[https://www.banq.qc.ca/sites/default/files/2022-10/Petrarca\\_Fluet.pdf](https://www.banq.qc.ca/sites/default/files/2022-10/Petrarca_Fluet.pdf)
- Bibliothèque de Candiac. (2022). *Une ruche urbaine à la bibliothèque de Candiac*.  
<https://www.banq.qc.ca/sites/default/files/2022-10/Lemieux.pdf>
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). (2022). Le prêt d'objets en bibliothèque.  
<https://www.banq.qc.ca/apprendre/le-pret-dobjets-en-bibliotheque/>
- Favreau, L. (2017). *Mouvement communautaire et État social : Le défi de la transition sociale-écologique*. Presses de l'Université du Québec.
- Martel, M.D. (2017). Trois générations de tiers lieux en Amérique du Nord. Dans A. Jacquet (dir.) *Bibliothèques troisième lieu* (p. 106-119). Association des bibliothécaires de France.